ROUBAIX

Les Travailleurs de la Voie ferrée

UN CONGRES A LILLE

Les travailleurs de la voie ferrée ont décidé l'organisation d'un Congrès régional du Nord qui est fixé au dimanche 26 mars.

Ce Congrès se réunira à Lille. Le lieu des séances sera ultérieurement indiqué.

A ce Congrès seront examinées de nouveau les revendications élaborées par le congrès d'Amiens, ainsi que celles qui les ont complétées et qui ont été soumises à la compagnie.

Le Congrès aura à examiner également les décisions à prendre, à la suite de la réponse négative faite par le comité de direction.

Tous les groupes du Nord tiendront donc à se faire représenter à ce Congrès qui aura une très grande importance.

CHEZ LES METALLURGISTES

Les Métallurgistes Roubaisiens au nombre de deux cents environ se sont réunis samedi soir à 9 heures dans la salle du Maréchal Coygheri, dans le but de jeter les bases d'un Syndicat de la Métallurgie dans lequel fusionneraient les différents petits syndicats déjà constitués et relatifs à différentes branches de l'industrie précitée.

Le citoyen Simonis, secrétaire du Syndicat des Mouleurs a été acclamé président de séance avec pour assesseurs les citoyens Willroy, du syndicat des peigneronS ; Dubrunfaut, des chaudronniers en cuivre ; Contat, des serruriers et Quesnoy des métallurgistes.

Le citoyen Lataple, secrétaire de la Fédération nationale des métallurgistes, après s'être élevé contre le déploiement de police organisé autour de la réunion, a montré les inconvénients de la division syndicale entre travailleurs d'une même industrie.

Le patronat solidement organisé, ne saurait que profiter d'une semblable situation.

L'orateur après avoir envisagé l'attitude des métallurgistes américains devant le développement des trusts ; la triste condition des « noirs » de la Russie, sous un régime autocratique ; l'esclavage économique des fondeurs de l'Est de la France, attachés à leur usine par les économats patronaux ; l'exploitation éhontée des travailleurs d'Hennebont abrutis par le dogme religieux ; en déduit la nécessité de l'union étroite de tous les travailleurs sur le terrain syndical pour la lutte contre l'ennemi commun : le patronat et ses alliés, le militarisme et le cléricalisme, piliers de l'Etat bourgeois.

Seule l'organisation syndicale est susceptible de contraindre le Parlement à accorder les réformes ouvrières favorables à l'émancipation du prolétariat.

Après une intervention des citoyens Quesnoy, qui déplore le peu d'empressement de certains camarades à assister aux réunions et Liénard, qui revendique l'autonomie pour les différents groupes du syndicat en formation, l'ordre du jour suivant est adopté à l'unanimité :

« Les deux cents camarades réunis dans la salle du Marechal Coyghem ;

» Après avoir entendu les arguments du citoyen Lataple, concernant la fondation de l'Union de la Métallurgie ;

» S'engagent à faire le plus de propagande possible en faveur de cette union et se séparent aux cris de : « Vive l'Union syndicale ! Vive l'émancipation des Travailleurs par les Travailleurs eux-mêmes ! »

A 10 heures et demie la réunion était terminée.

LE CONGRES REGIONAL COOPERATIF

Le 20e Congrès régional des Coopératives socialistes a tenu ses assises, dimanche, au siège de la Coopérative « La Paix » boulevard de Belfort.

Les coopérateurs ont été reçus à la gare à 9 heures et demie du matin par les délégations de la « Paix », de la Libre-Pensée « Ni Dieu, ni Maître » et du Parti socialiste.

Ils se sont ensuite formés en cortège ordonné comme suit : la fanfare, la chorale et l'harmonie de « La Paix » avec leurs bannières respectives, la Libre-Pensée « Ni Dieu Ni Maître », et les délégués, parmi lesquels nous avons remarqué les citoyens : Gustave Delory, député du Nord ; Waltremez, conseiller municipal de Roubaix ; Samson, conseiller municipal de Lille, ancien adjoint au maire ; Roland, du Conseil fédéral du Parti socialiste de France, etc...

Aux accents de l'« Internationale », de « La Carmagnole », du « Drapeau Rouge », de « La Flamidienne », etc... les coopérateurs socialistes se sont rendus par la rue de la Gare, la Grande-Place, la Grande-Rue, la Place de la Liberté, le boulevard Gambetta ; les rues de Lannoy, des Longues-Haies, de Beaurewaert et le boulevard de Belfort, à la Coopérative « La Paix », dont la façade était pavoisée de drapeaux rouges.

Cette pacifique manifestation n'a donné lieu à aucun incident.

La séance du Congrès ayant été strictement privée, nous ne pouvons pour cette raison en donner aujourd'hui le compte-rendu.

LE LEGS JULIEN LACACHE

La commission du legs Julien Lagache, sous la présidence de M. Deschodt, adjoint, remplaçant le maire de Roubaix, a procédé comme suit, dimanche à 11 heures 1/4 à la mairie à la distribution de 24 primes de 160 francs, conformément à la volonté du légalaire :

MM. Victor Delesalle (père de 10 enfants); Julien Soyez (6 enfants); Achille Walles (7 enfants); Pierre Daubbels (7 enfants); Ferdinand Alleyn (8 enfants); François Gelmé (6 enfants); Adolphe Vanhoute (7 enfants); Pierre Quievren (8 enfants); Ch. Desbonnet (6 enfants); Emile Dubois (6 enfants); Léon Desbarbieux (6 enfants); Jean-Baptiste Delvoye (7 enfants); Louis Riguier (6 enfants); Jules Desmarchelier (5 enfants); Napoléon Herbaux (8 enfants); Emile Dubois (9 enfants); Alexandre Lesage (6 enfants); Yvo Vandeputte (7 enfants); Jules Lefebvre (5 enfants); Florimond (5 enfants); Victor Debaere (8 enfants); Joseph Desbonnet (6 enfants); Louis Lemahieu (8 enfants); Joseph Pruvost (9 enfants).

ENFONCEUR DE PORTES OUVERTES

Hier soir, vers 9 heures, le sieur Hals Pierre, 26 ans, laveur, 217, rue des Cinq-Voies, à Tourcoing, a été arrêté par les habitants de la rue Marc-Séguin au moment où il emportait divers objets mobiliers qu'il venait de voler dans une maison inhabitée de ladite rue.

Une enquête est ouverte.

— Pierre Hals avait, paraît-il deux complices, bien qu'il ait nié le fait dans l'interrogatoire que lui a fait subir M. Grimaldi, commissaire du 5e arrondissement.

Les deux individus en question sont activement recherchés.

Hals sera ce matin déféré au parquet.

LA DEFENSE DU POIREAU

Dans la nuit de samedi à dimanche, vers une heure un quart, les agents Calonne et Palanchier, aperçurent rue Saint-Antoine, deux individus porteurs de sacs, qui ne semblaient pas précisément rechercher leur compagnie.

Les policiers ayant tiré plusieurs coups de revolver dans leur direction, les deux noctambules décampèrent en abandonnant leurs sacs.

Ceux-ci consistaient en bottes de poireaux volés sur le carreau des Halles, au préjudice de Mme Dhindt, marchande de légumes, rue de Mouvaux.

LES VOLS DE BECANES

Dans la nuit de samedi à dimanche, une bicyclette valant 250 francs, a été dérobée à M. Désiré Verhaeghe, employé de commerce, 142, rue de l'Epeul.

Le vélo en question se trouvait remisé dans la cour de l'habitation.

CONCERT DE L'AMICALE MONTAIGNE

Dimanche à 4 heures et demie a eu lieu dans la salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville devant un très nombreux auditoire, le concert annuel de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Montaigne.

Les bambins de l'école magistralement dirigés par M. Béhiels, avec accompagnement de l'orchestre symphonique de l'Association ont obtenu un succès de bon aloi.

La jeune et sympathique chanteuse Mlle Lepie ; MM. Kint, violoniste ; Wallecan, secrétaire de la Muse de Nadaud ; Béhiels, clarinettiste ; Fœhx, baryton ; Bouillon, comique de genre des Concerts parisiens, ont recueilli une ample moisson d'applaudissements mérités.

Nous n'aurons garde d'oublier deux jeunes élèves MM. Lecomte et Tétin, qui se sont très bien tirés d'un duo de G. Maquis « Les Petits Mendiants », et surtout l'excellent accompagnateur M. Iseré, dont l'éloge n'est plus à faire.

La fête s'est terminée vers 8 heures après une excellente interprétation du « Commissaire est bon enfant » de Courteline par MM. Bouillon, Camberbecq, Duhamel, Lerat et Dumarchey.

Théâtres, Fêtes et Concerts

ŒDIPE-ROI A L'HIPPODROME

Un spectacle qui procure de tragiques et saines émotions bercées par la mélodie captivante de l'orchestration de Membrée, voilà le bilan de la soirée que nous avons en perspective le dimanche 29 janvier au Théâtre-Hippodrome, où notre grand tragédien Mounet Sully vient nous donner « Œdipe-Roi ».

Certes, quelques personnes préféreront une heure comédie ou un hilarant vaudeville, mais qu'en reste-t-il au bout de quelques heures ?...

Telle n'est pas l'impression produite par cet unique et admirable spectacle : Mounet-Sully dans « Œdipe-Roi ». C'est un frisson d'angoisse qui vous saisit, qui vous tord, et c'est encore autre chose, c'est le « Beau », dont une étincelle nous atteint et qui désaltère la soif de la Beauté et du bien que tous nous possédons. Et au milieu de nos occupations mélancoliques, mesquines ou routinières, comme il est bon parfois de se remémorer de semblables et inoubliables sensations.

Le dimanche 29 janvier, le Théâtre-Hippodrome vibrera du même frisson de terreur et de pitié qui secouait, il y a trois mille ans, les Athéniens.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 15 janvier

Naissances. — Montagne Alfreda, rue du Flot, 5. — Delcroix Augustine, rue d'Alger, cour Couteau, 4. — Sandra Arthur, rue de Lannoy, cour Dhondt, 1. — Masquelier Céleste, rue de Tournai, cour Lancel, 3. — Bourgois Raymonde, rue de la Perche, cour Briet, 9.

Publications de mariages. — Emile Poullet, sans profession, rue de Mouvaux, 10 et Jeanne Flipo, sans profession, Grande-Rue, 159. — Alfred Farvacque, chauffeur-mécanicien, rue de Gerlache, 164 et Zénobie Renard, tisserande à Leers. — Richard Landrien, employé de commerce, rue des Sept-Ponts, 81 et Malvina Vancauwenberge, tisserande à Wattrelos. — Alphonse Braet, teinturier, rue Boucleaut, maisons Tribout, 3 et Angèle Beny, tisserande à Wattrelos. — Evrard Depraetere, trieur de déchets, Grande-Rue et Jeanne Vanlooveren, bambrocheuse à Wattrelos. — Henri Demeyer, ouvrier de filature à Linselles et Augusta Christiaens, ouvrière de filature à Linselles. — Jules Pflimlin, directeur de filature, rue Fosse-aux-Chênes, 98 et Marie Schwartz, sans profession à Allkirch (Alsace). — Albert Lucq, camionneur à Wattrelos et Louise Debuire, dévideuse à Wattrelos. — Rubens Sturbeaux, journalier, rue Pellart, 29 et Clémentine Dupolin, soigneuse, rue Pellart. — Henri-Spingael, tisserand, rue Carpeaux, 11 et Marguerite Deschamps, bobineuse, rue Eugène-Motte, 12. — Eugène Duvivier, liseur, rue de Romi, 98 et Zélie Piétin, piquûrière, rue de Gênes, 26. — Clément Castel, rentreur, rue Bully-Grenay, 15 et Virginie Marghem, épluchouse, rue de Béthune, 48. — Emile Bitermann, charretier, rue Jean-Jaurès, cour Lefebvre, 2 et Clémence Lefebvre, soigneuse, rue St-Laurent, 13. — Louis Vanrenauwera, couvreur, rue de l'Alma, fort Frasez, 118 cour Barbier et Marie Rosseel, soigneuse à Mouscron. — Urbain Niffle, courtier en laines, boulevard de Colmar, 12 et Laure Valentin, sans profession à Marcq-en-Barœul. — Auguste Devos, teinturier, rue de Mouvaux, 41 et Adèle Deschamps, dévideuse, rue Eugène-Motte, 12.

Décès. — Vandenhautte Marguerite, 22 ans, dévideuse, rue de Maubeuge, fort Loridan, 19. — Devos Germaine, 3 ans, rue Basse-Masure, cour Dublod, 3. — Boquet Léa, 1 jour, rue des Charpentiers, cour Gauthier, 1. — Tiessens Georgette, 1 mois, rue des Anges, cour Frère-Bey, 2. — Defretin Marie, 58 ans, sans profession, rue Daubenton, 146. — Desreumier Florentine, 61 ans, épicière, 174, rue du Tilleul. — Leclercq Jules, 44 ans, monteur ; Godefroy Henri, 47 ans, Hôtel-Dieu.

Galeries Lilloises : Exposition de *Blanc* — Lingerie — Layettes — Corsets.

TOURCOING

ENCORE LES CAMBRIOLEURS

M. Henri Lebrun, 35 ans, demeurant, 2, rue de l'Aurore, était comme d'habitude, parti, en compagnie de sa femme. Il avait fermé à clef la porte d'entrée de son habitation. En rentrant le soir chez eux, leur journée terminée, les époux Lebrun constatèrent que la porte d'entrée était ouverte. Se doutant que les cambrioleurs avaient, pendant leur absence, pénétré chez eux, les époux Lebrun montèrent aussitôt au premier étage où se trouvait de l'argent.

En effet, dans la Chambre à coucher, deux coffres avaient été fracturés. L'un contenait 80 francs en pièces de 5 francs et en menue monnaie ; le tout avai disparu.

M. Lebrun alla déposer une plainte entre les mains du brigadier Leplat de la Croix-Rouge, qui s'est rendu sur les lieux pour constater le vol.

M. Michau, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête dimanche matin.

UN SUICIDE

Dimanche, vers 2 h. 1/2 du soir, Mlle Gabrielle D..., 23 ans, demeurant, 121 rue des Poutrains, ne voyant pas redescendre son père qui était monté dans sa chambre à coucher depuis un assez long temps, alla voir ce qu'il faisait.

Elle le trouva pendu derrière la porte de la chambre à coucher. Effrayée, Mlle D..., appela au secours. Deux voisins accoururent et coupèrent la corde qui retenait le malheureux. Tous les soins qui furent prodigués à ce dernier pour le ranimer furent inutiles. M. D..., avait cessé de vivre.

Depuis quelque temps déjà, M. Henri D..., âgé de 52 ans, qui exerce la profession de tisserand, avait des idées noires et ce sont celles-ci qui, vraisemblablement, l'ont poussé au suicide.

Le malheureux laisse une veuve et dix enfants dont l'aînée est Gabrielle. M. Michau, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

UN CONSOMMATEUR RECALCITRANT

Dimanche matin, vers 7 heures 1/2, César L..., 26 ans, originaire de Lauwe (Belgique), débourreur, demeurant rue de Gand, cour Delerue, entrait à l'estaminet Alphonse Josson, 47, rue de Mouscron et se faisait servir une consommation. A peine y était-il de quelques instants, qu'il entrait en discussion avec des consommateurs. Le patron de l'établissement M. Josso pria le nouveau venu de sortir.

Furieux, César L... se mit à briser les carreaux de la porte d'entrée de l'estaminet ; il partit ensuite pour revenir vers 8 heures 1/2 et menacer de nouveau le cabaretier, qui a refusé de porter plainte, le débourreur ayant payé la casse, soit une somme de 6 francs.

Aujourd'hui, Vente extraordinaire à la Liquidation, 13, rue Fidèle-Lehoucq, Tourcoing.

AU THEATRE MUNICIPAL

Le Sire de Vergy, l'opéra-bouffe de MM. Caillavet et Robert De Flers, avait attiré hier au théâtre municipal un public assez nombreux.

L'interprétation en fut excellente. Mlle Jane Barre, que nous avions déjà appréciée dans la *Mascotte*, a été parfaite dans son rôle de Gabrielle de Vergy et nous ne lui devons que des félicitations.

Mme Chancel, en Mitsy et Mlle Péguillan en Yolande de Millepertuis ont été, comme toujours, très bien ; le public a manifesté sa satisfaction par des applaudissements.

M. Chancel a parfaitement rendu son rôle de Sire de Vergy. L'interprétation des rôles du Sire de Coucy par M. Marty et du baron de Millepertuis par M. Tapie a été excellente.

Pour finir, un bon point à l'orchestre.

Dimanche prochain 22 janvier : *Les Noces de Jeannette* et *La Périchole*.

Informations et Communications diverses

LES ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé dimanche matin, aux Halles de Tourcoing, 8000 huîtres, 150 kilos de marée, 50 kilos de chicon, 500 endives, 300 kilos de pommes, 50 kilos de poires, 60 kilos de fromage.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 15 janvier

Naissances. — Denise Gadeyne, 9, rue de Solférino. — Valmyre Scalbert, 33, rue de Wailly. — Louis Bino, 122, rue Nationale. — Léon Dhulst, 26, rue du Virolois.

Auteur de Roubaix-Tourcoing

CROIX

RESPECT A LA LOI

Nous avons annoncé ces jours derniers, que le garde Rogé avait tenté d'arrêter le célèbre fraudeur Louis Dhalluin, au café de la Fanfare, angle des rues Courbet et de Roubaix.

Ce dernier s'était rebellé et avait brutalisé le garde, le menaçant même d'un revolver.

Pour ces violences, Dhalluin passera en correctionnelle aujourd'hui.

ETAT CIVIL. — *Naissance.* — Sori Marthe, impasse du Dévouement.

Publications de mariages. — Dendauw Théophile, 24 ans, marchand de tissus à Saint-Omer et Hermence Rabier, 23 ans, marchande de tissus à Croix. — Selosse Michel, 20 ans, journalier à Croix et Camillia Godron, 19 ans, journalière à Croix. — Mairie Germain, 20 ans, journalier et Stéphanie Crombet, 19 ans, rattacheuse à Croix.

Décès. — Silence Georges, 36 ans, trieur de laine, boulevard de la Chapelle, 66.

Princesse Makoko Savon Victor Vaissier Nouveau Parfum exquis. L. 570.

LILLE

OU EST-IL ?

La police recherche activement le sieur Charles Fournier, âgé de 59 ans, qui depuis lundi dernier est disparu de son domicile.

Fournier, qui travaillait depuis une quinzaine d'années chez MM. Bériot frères, rue de l'amiral Courbet n'a pas été revu depuis cette date.

Les recherches opérées depuis huit jours pour le retrouver sont restés vaines.

On craint un dénouement fatal.

FUNERAILLES CIVILES

Les obsèques civiles de la jeune Carmen-Adelina Vermeersch, décédée à Thumesnil, le 15 janvier 1905, à l'âge de dix-huit mois auront lieu aujourd'hui lundi 16 janvier à trois heures et demie du soir.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Bois-Blancs à trois heures un quart.

AU FUMIER

Il a été saisi hier à la halle d'inspection, 95 kilos de poissons divers et 80 kilos de cresson.

MANIFESTATION SYMPATHIQUE

Dimanche après-midi, à l'Annexe du Grand-Hôtel, un certain nombre d'amis de M. Dugardin, directeur de l'Asile d'aliénées de Bailleul, ancien directeur du *Progrès du Nord* ont offert à ce dernier un banquet suivi d'un punch.

Nous tenons à renouveler, à cette occasion, à M. E. Dugardin, le témoignage de confraternelle sympathie que nous lui avons déjà adressée lors de son départ de Lille.

QUI VEUT DES PALMES ?

Nous apprenons la nomination au grade d'officier d'Académie, de M. Delalé, juge d'instruction. On sait que ce magistrat est déjà chevalier de la Légion d'Honneur. Mais abondance de biens....

Toutes nos félicitations.

ARRESTATION D'UNE VOLEUSE

En vertu d'un mandat d'arrêt délivré par M. Carré de Malberg, juge d'instruction, en date du 29 décembre dernier, les agents Delourme et Haguet, de service à la gare ont arrêté dans la soirée de dimanche, vers 9 heures, la nommée Louise Camier, âgée de 19 ans, se disant servante, rue de Sébastopol, 62 bis, à Roubaix.

Cette jeune fille, qui, il y a trois semaines, avait volé au préjudice de M. Ginderdeuren, cabaretier rue des Trois-Couronnes, 11, une bague en or et une paire de bas était activement recherchée à la suite d'une plainte déposée par ce dernier.

Elle a été écrouée au violon en attendant son transfert à la maison d'arrêt.

Théâtres, Fêtes et Concerts

AU KURSAAL

LE CHAT NOIR

On sait la vogue extraordinaire qu'obtiennent en ce moment, à Paris, les « petits théâtres à côté ». Les boulevardiers, les étrangers de marque, l'aristocratie, la haute finance se donnent rendez-vous aux Capucines, au Grand Guignol, à la Boîte à Fursy, aux Mathurins, à la Purée, etc., pour applaudir, entre dix heures et minuit, des chansonniers, des fantaisistes, des acteurs mondains, voire même les étoiles des grands théâtres, qui ne craignent pas de descendre sur ces petites scènes pour jouer une saynète de parvenu, pour lancer une chanson « rosse », mimer des vers ou chanter de la prose.

« Le Chat Noir » est le créateur du genre et entre tous ces « petits théâtres à côté » il reste, sans conteste, le plus artistique, le plus original, le plus célèbre.

On nous annonce que ses principaux artistes doivent prochainement nous rendre visite et nous nous réjouissons de cette bonne nouvelle.

GRAND-THEATRE MUNICIPAL DE LILLE

Lundi 16 janvier. — LE SIRE DE VERGY, opérette en 3 actes, de MM. de Flers et de Caillavet, musique de Claude Terrasse.

On commencera par la DAME AUX CAMELIAS, comédie en 5 actes, de M. A. Dumas fils.

Places gratuites de 7201 à 7400.

Bureaux à 5 h. 1/2. — Rideau à 6 heures.

KURSAAL DE LILLE

Lundi 16 janvier. — La PETITE FONCTIONNAIRE, pièce en 3 actes, de M. A. Capus.

On commencera par OSCAR BOURDOCHE comédie en un acte de M. Grenet-Dancourt.

Bureaux à 8 heures. — Rideau à 8 h. 1/2.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

PHALEMPIN

CAMBRIOLAGES ET EFFRACTIONS. — Il y a quelques jours, un poulailler estimé à une centaine de francs, était cambriolé, à la Beuvrière et le lendemain des traces d'effraction étaient constatées sur les portes de l'Hôtel de la Forêt, si connu des lillois.

Plus récemment, mardi dernier, un rôdeur fut aperçu vers 1 h. 1/2 du matin, en observation dans une ruelle qui aboutit presque en face de la recette des Postes et Télégraphes. M. Sauve-Evausy qui rentrait à ce moment chez lui, descendant du train qui part de Lille à minuit 55, marcha droit sur cet individu qui disparut hâtivement.

Cependant, le surlendemain, jeudi, à la même heure, notre rédacteur en chef, mis en éveil, au lieu de prendre son chemin habituel pour se rendre de la gare à son domicile, suivit une route qui lui permet d'y arriver par la ruelle au bout de laquelle il avait constaté la présence du rôdeur, afin de surprendre celui-ci par derrière, si toutefois il ne s'était pas découragé de l'inutilité de ses attentes antérieures.

Un individu, — était-ce le même ? — se trouvait posté au même endroit mais, entendant marcher derrière lui, il détala vers la route de Seclin, avec une rapidité de cerf.

La surveillance continua, inutile, vendredi et samedi.

Le rôdeur était dépisté. Ces incidents qui s'étaient assez vite répandus dans la commune, y avaient causé une certaine émotion et M. le Maire avait ordonné des patrouilles de nuit.

Mais les cambrioleurs — car c'est certainement d'une bande organisée qu'il s'agit, — en renonçant à cambrioler le bureau des postes et télégraphes, n'avaient pas renoncé à exercer leur vilain métier, puisque dans la nuit de samedi à dimanche vers 1 h. 1/2 — à la même heure que précédemment, — ils fracturaient les portes de la maison de M. Mariage, notaire, à cent mètres à peine de la recette des Postes et Télégraphes.

Heureusement que l'on ne peut pénétrer chez l'honorable notaire, sans mettre en mouvement tout un jeu de sonneries électriques !

Ainsi prévenus de la visite insolite qui leur était faite, M. Mariage et les siens se portèrent au-devant des cambrioleurs qui détalèrent.

On dit qu'ils étaient au nombre de cinq.

Nous espérons que des mesures rigoureuses vont être prises pour que les habitants de Phalempin puissent dormir avec plus de sécurité.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE

L'ELECTROCUTION. — M. Liénard Vandenegatte, âgé de 25 ans, demeurant rue du Milieu, 26, travaillait samedi dans l'après-midi au raccordement des fils électriques destinés à l'éclairage.

Il était monté sur une échelle appuyée contre la maison Chauvier et se trouvait à douze mètres du sol, quand, tout à coup, sa main droite rencontra un câble possédant son courant.

Aussitôt, le malheureux poussa des cris désespérés : « Sauvez-moi, ça me tue, je n'en puis plus ».

C'était en plein moment de la circulation, et plus de cinq cents personnes assistaient à l'affreux spectacle de cet homme qui se tordait dans d'atroces convulsions.

M. Dufour-Rambier et son fils, électriciens et qui habitent juste en face de la maison Chauvier, vinrent au secours du malheureux et coupèrent le câble.

Au même moment, M. François, cafetier, réussissait à saisir les jambes de l'ouvrier pour ne pas qu'il fut précipité sur le pavé.

Vandengatte fut conduit dans une maison voisine où on lui offrit un cordial. Quelques instants après, il ne se ressentait plus de ses souffrances, et c'est ainsi qu'il a pu regagner à pied son domicile.

Une enquête a été ouverte, car on ne s'explique pas comment le câble possédait son courant.

LEURS RENTES — Un journalier, M. Alexandre Dumez, est tombé à bord du vapeur « Auricula » et s'est foulé le poignet.

— A bord du vapeur « Ville-de-Rochefort », un journalier, M. Adrien Vivet a été blessé au côté par un bloc de minerai.

— En fermant un wagon, un journalier, M. Paul Willem a eu le pouce gauche écrasé par la portière.

— En descendant du charbon dans les caves de M. Trésel, mécanicien, quai des Hollandais un charbonnier, M. Jules Tange est tombé et s'est fortement blessé.

Les Etrennes de la "Presse du Nord"

Grande Tombola à billets remboursables

Les billets remboursables de la Grande Tombola que l'Association Professionnelle des Journalistes de la région du Nord organise sont en vente au prix de **Dix Centimes** dans tous les bureaux de tabac, chez tous les marchands de journaux et dans un grand nombre d'estaminets et de cafés.

Nous rappelons que cette importante tombola comprendra plusieurs centaines de lots dont voici les principaux qui pourront être représentés au choix du gagnant par des obligations à lots d'égale valeur :

Un GROS LOT de	Fr.	1.000
Un LOT de		500
Un LOT de		250
Cinq LOTS de		100
Cinq LOTS de		50
Dix LOTS de		25

Tout porteur d'un billet qui se rendra acquéreur d'une livre de bonbons-chocolat ou même valeur au magasin de vente du Chocolat **DELESPAUL-HAVEZ**, 98, rue Nationale, bénéficiera d'une remise équivalente au prix du billet.

Pour les conditions de dépôt des carnets s'adresser ou écrire à M. Désiré NOLARD, dépositaire général, libraire, 22, rue de la Monnaie, à Lille.

CHRONIQUE des SPORTS et des Jeux

LES COQS A LILLE

Mercredi 18 janvier, à cinq heures, à la Brasserie Faidherbe, rue de Tournai, grand concours de coqs. Un coq gagnant, 50 francs. Deux coqs gagnants, 115 francs. Mise, 30 francs. Mise au parc à cinq heures précises.

Douze sociétés y prendront part.

BOURSE DE LILLE

Cours de clôture du 15 janvier 1905.

3 % français	99	50	99
3 % français (nouveau)	99	50	99
3 % français (1902)	99	50	99
3 % français (1903)	99	50	99
3 % français (1904)	99	50	99
3 % français (1905)	99	50	99
4 % français (1902)	104	50	104
4 % français (1904)	104	50	104
4 % français (1905)	104	50	104
4 % français (1906)	104	50	104
4 % français (1907)	104	50	104
4 % français (1908)	104	50	104
4 % français (1909)	104	50	104
4 % français (1910)	104	50	104
4 % français (1911)	104	50	104
4 % français (1912)	104	50	104
4 % français (1913)	104	50	104
4 % français (1914)	104	50	104
3 % français (Congo)	99	50	99
4 % français (Congo)	104	50	104
4 % français (Congo)	104	50	104
4 % français (Congo)	104	50	104